

Exemple de cas



Manuel Berger habite avec ses parents et sa sœur dans un appartement de 4 pièces à Lausanne. Apprenti peintre en troisième année, il dispose d'un revenu net de 1'400 francs.

Manuel projette d'emménager avec ses meilleurs amis. Pour savoir si son budget le lui permet, il s'adresse au centre d'aide à la jeunesse. Manuel discute de ses finances et de ses projets d'avenir avec la conseillère sur place. Il lui parle de son souhait de suivre une formation complémentaire après son apprentissage. Un deuxième CFC devrait lui offrir de meilleures perspectives d'emploi. Avec sa conseillère, il constate que son budget actuel et ses objectifs professionnels ne lui permettent pas encore de se payer une chambre en colocation.

Manuel connaît maintenant exactement sa situation financière et sait qu'il gagnera moins par rapport à aujourd'hui durant son deuxième apprentissage. Pour mettre un peu d'argent de côté, il décide de transférer dorénavant 300 francs par mois sur son compte d'épargne. Ceci signifie qu'il doit désormais planifier rigoureusement ses dépenses. Pour les sorties, il prend garde de n'avoir sur lui que l'argent nécessaire. Pour faire ses achats en ligne, il utilise une carte de crédit prépayée. En plus, il vire tous les mois 180 francs sur son compte de réserve pour financer ses vacances et l'abonnement annuel des transports publics.

Notes :
